

Approbation des MCCA du M1 Parcours accéléré, du calendrier hospitalo-universitaire et des notices de soutenance de thèse de la Faculté de chirurgie dentaire

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 22 juin 2021

### Délibération 2021/06/CFVU – 64

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les MCCA du M1 Parcours accéléré, le calendrier hospitalo-universitaire et les notices de soutenance de thèse de la Faculté de chirurgie dentaire pour l'année universitaire 2021-2022.**

Toulouse, le 23 juin 2021



Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

**UNIVERSITE TOULOUSE III PAUL SABATIER**

**FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE**

3, Chemin des Maraichers

31062 Toulouse Cedex 9

<http://dentaire.ups-tlse.fr/>

**FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE RANGUEIL**

**FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE PURPAN**

**STRUCTURE D'ENSEIGNEMENTS et MODALITES DE CONTROLE DES  
APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**2021/2022**

**Parcours dérogatoire ACCELERE  
équivalent à une 1ère année de Master  
de la mention Biologie-santé  
ou de la mention Biotechnologies**

**Responsable pédagogique**

Professeur Jean-François Arnal, Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil  
[Jean-Francois.Arnal@inserm.fr](mailto:Jean-Francois.Arnal@inserm.fr)

Coresponsables : Professeur Bernard Payrastre, Faculté de Médecine de Toulouse-Purpan  
[bernard.payrastre@inserm.fr](mailto:bernard.payrastre@inserm.fr)

Docteur Valera Marie-Cécile, Faculté de Chirurgie dentaire  
[marie.valera@inserm.fr](mailto:marie.valera@inserm.fr)

**Le Président de l'Université**

- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de Chirurgie Dentaire en sa séance du 12 juin 2018
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juillet 2018
- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de chirurgie dentaire en sa séance du 19-05-2021
- Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en sa séance du 22-06-2021

**Arrête**

## INTRODUCTION

L'objectif de la filière Médecine-Sciences est de former tous les ans, dans les principales Universités de France, **un petit nombre des futurs professionnels de santé à la recherche et par la recherche**, afin de réaliser un double cursus plus précocement que le dispositif dérogatoire corps de santé classique. Ce cursus s'inspire de la formation « **MD-PhD training program** » proposée par la plupart des Universités aux Etats-Unis, et dans la majorité des pays européens.

Un **réseau des filières Médecine-Sciences** se met en place actuellement en France qui a pour objectif de coordonner la formation des futurs professionnels de santé aux métiers de la recherche scientifique en visant un niveau d'excellence. Ce réseau a pour vocation de mettre en commun ou partager les formations scientifiques théoriques et pratiques proposées par chaque filière, mais aussi l'animation scientifique, des facilités proposées historiquement depuis plus de 15 ans par sa filière nationale de l'Ecole de l'INSERM.

<http://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>

Ce réseau a pour vocation de favoriser l'interdisciplinarité scientifique et de soutenir la formation précoce à et par la recherche avec en particulier :

- la possibilité de faire un **master pendant les études de médecine et d'odontologie**,
- voire pour ceux qui le souhaitent une thèse de sciences précoce dans la continuité du master.

Parmi les étudiants n'ayant pas été retenus par l'Ecole de l'INSERM (seulement 20 à 30 étudiants sont admis par an pour toute la France, et 1 à 3 par an à Toulouse), plusieurs étudiants tous les ans souhaitent effectuer un parcours apparenté comme cela est possible dans d'autres universités françaises. Le parcours présentement proposé s'inscrit dans le cadre d'un réseau des filières Médecine-Sciences développé par les principales Facultés de Médecine en France et devant permettre maintenant à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder à une formation scientifique.

## **MODALITES D'ACCES**

### **Parcours dérogatoire accéléré équivalent à une 1<sup>ère</sup> année de master des Mentions Biologie-Santé ou Biotechnologies**

Le parcours dérogatoire accéléré, donnant l'équivalence de la 1<sup>ère</sup> année de master de la mention Biologie-Santé ou de la mention Biotechnologies, est accessible aux étudiants des corps de santé (Médecine et Odontologie).

Les étudiants doivent s'inscrire dès la 2<sup>ème</sup> année de leurs études de santé effectuées dans les Facultés de Médecine Rangueil-Purpan et Chirurgie Dentaire de l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

**La validation d'UE théorique ou UE stage hors de ce dispositif ne garantit pas la validation d'éléments de la 1<sup>ère</sup> année de master des mentions Biologie-Santé ou Biotechnologies.**

### **ETAPE D'ADMISSION**

La préparation est actuellement encadrée par les Professeurs JF Arnal et B Payrastra (Facultés de Médecine) et le Dr MC Valera (Chirurgie Dentaire).

Une **information générale** concernant l'Ecole de l'INSERM et le cursus Médecine-Sciences est faite en amphithéâtre **au début du cursus de 2<sup>ème</sup> année** (DFGSM2 et DFGSO2), rapidement suivie d'une information détaillée pour les étudiants intéressés. Ils sont en particulier conseillés et guidés pour la constitution du **dossier de candidature commun** à l'Ecole de l'INSERM et au parcours dérogatoire accéléré, qui doit être déposé début novembre.

<http://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>

Deux possibilités en Décembre :

1- soit l'étudiant est admissible à l'Ecole de l'INSERM et il participe à la formation de Février. Elle comprend 80 heures de formation scientifique, complétées par 20 heures de tutorat. Cette formation est fondée sur un important travail personnel portant sur les grandes avancées scientifiques, dont le programme est défini annuellement. Il candidate à la sélection finale/ admission à l'Ecole de l'INSERM (Juin). S'il est admis à l'Ecole de l'INSERM, il suit ce cursus en place depuis 15 ans.

2- soit l'étudiant n'est pas admissible à l'Ecole de l'INSERM (Décembre) ou pas admis à l'Ecole de l'INSERM (Juin). Il peut alors candidater et intégrer le **parcours dérogatoire accéléré de Toulouse** selon les modalités ci dessous dans le but de se familiariser, parallèlement à ses études de médecine ou d'odontologie, à la recherche biomédicale en vue de l'obtention d'un Master à la fin d'un cycle de 4 années d'études incluant l'année de PACES.

Cette étape de formation scientifique fondamentale commence en **janvier de la deuxième année** (DFGSM2, DFGSO2) et se poursuit en troisième année (DFGSM3, DFGSO3) des études universitaires de santé. Elle comporte des unités d'enseignements scientifiques spécifiques et une formation expérimentale pratique.

Les étudiants déposent leur candidature début décembre. Celle-ci est évaluée par un Jury (composé au minimum de 3 HU et de 2 Chercheurs des EPST). Chaque étudiant (DFGSM2 et DFGSO2) retenu se voit attribué au mois de Janvier un tuteur membre d'une équipe de recherche labellisée. Il commence alors le parcours comme indiqué ci-dessous.

**En juin, sont incorporés s'ils le souhaitent dans le cursus, les candidats non admis à l'Ecole de l'INSERM.** L'inscription de l'étudiant au cursus dérogatoire « accéléré » de Toulouse lui permettra d'obtenir la délivrance des 12 ECTS correspondant à un enseignement théorique et il devra effectuer le stage en laboratoire pour valider cette équivalence à la 1<sup>ère</sup> année de master des mentions concernées.

## MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour obtenir l'équivalence de la 1<sup>ère</sup> année de master, le parcours dérogatoire **accélééré** nécessite la validation de 60 ECTS répartis comme suit au cours du cursus de l'étudiant de santé:

Pendant l'année **DFGSM2-DFGSO2** :

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (8 semaines)	12 ECTS
<b>TOTAL</b>	<b>1<sup>ère</sup> année du parcours dérogatoire accélééré</b>	<b>24 ECTS</b>

Pendant l'année **DFGSM3-DFGSO3** :

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (1 <sup>er</sup> et/ou 2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP	6 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (8 semaines)	12 ECTS
	Rédaction d'un projet de recherche	12 ECTS
<b>TOTAL</b>	<b>2<sup>ème</sup> année du parcours dérogatoire accélééré</b>	<b>36 ECTS</b>

Au total, le **parcours dérogatoire accélééré comprendra 60 ECTS**

**Toute UE validée est acquise, la note minimum de 10 sur 20 à chacune d'elle est nécessaire.**

L'équivalence de la 1<sup>ère</sup> année de master ne sera acquise qu'après la validation du 2<sup>ème</sup> cycle d'études de santé.

**Les unités d'enseignement théorique (UET) de 6 ECTS appartiennent aux masters mention Biologie-santé – Biotechnologies - Santé publique (Cf Annexe 1). La liste peut être consultée sur <http://www.masterbiosante.ups-tlse.fr>**

Les unités d'Enseignement proposées par le cursus BIOMIP sont disponibles sur :  
<http://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/biomip-plaquette-604776.kjsp?RH=1454074064222>

Cette filière nouvellement créée « Biologie/Mathématiques/Informatique/Physique » reçoit actuellement 24 étudiants de la Faculté des Sciences et Ingénierie, sélectionnés sur dossier à la fin du premier semestre de Licence mention Sciences de la Vie. Elle propose des études de biologie renforcées en Mathématiques/Informatique/Physique et en Anglais.

Chaque étudiant des corps de santé devra choisir 2 unités d'enseignement par an (6 ECTS). Les cours sont disponibles sur Internet (Moodle) afin de faciliter la réalisation des deux cursus en parallèle DFGSM2/DFGSO2- parcours dérogatoire accélééré. Ce programme est proche de celui proposé par l'Ecole de l'INSERM en DFGSM2/ DFGSO2 (80 heures). Il peut être réalisé entièrement au 2<sup>ème</sup> quadrimestre en accord avec l'équipe pédagogique de la licence, l'inscription se faisant en janvier.

## **STAGE DE RECHERCHE**

**Pour valider l'unité stage de recherche il faut :**

- S'inscrire administrativement à la scolarité de la faculté de chirurgie dentaire pour tous les corps de santé.
  - Assister à l'enseignement d'initiation : 3 jours de cours obligatoires en janvier de 17h à 20h.
  - Retirer une convention de stage à la scolarité de la Faculté de chirurgie dentaire ou par mail auprès du dr Valera ([marie.valera@inserm.fr](mailto:marie.valera@inserm.fr)) au moins **2 mois** avant le début du stage .  
La retourner à la scolarité signée par l'étudiant, le Pr Arnal et le laboratoire d'accueil au moins **3 semaines** avant le début du stage.
- Aucun étudiant ne pourra commencer le stage sans les signatures de toutes les parties sur la convention.**
- Effectuer chaque année un travail de 2 mois dans un laboratoire de recherche labélisé nationalement, ou internationalement, sous la supervision d'un chercheur (CR, DR) ou d'un enseignant chercheur (PU, PUPH, MCU, MCUPH).
  - Rédiger et présenter oralement un rapport de stage (mémoire) devant un jury.

## **LE RAPPORT DE STAGE**

**Il doit comporter vingt pages maximum** (introduction avec situation de la question de recherche, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion).

### **Présentation sous forme d'article scientifique**

Introduction  
Matériel et Méthodes  
Résultats  
Discussion  
Bibliographie

### **Présentation du laboratoire d'accueil**

Intitulé  
Organigramme  
Reconnaissance

### **Compte –rendu des cours de l'UE stage :**

Organisation de la recherche en France  
Méthodologie des essais cliniques, statistiques  
Principes de l'expérimentation  
Mesures d'hygiène et de sécurité :  
Exposition à des risques particuliers  
Information, formation  
Risques liés au travail réalisé

**Ce rapport doit être déposé en deux exemplaires 7 jours avant les dates de soutenance à la Scolarité 3<sup>e</sup> cycle Faculté de Chirurgie dentaire.**

Les dates fixées pour les soutenances du mémoire sont mises en ligne sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire et adressées par mail aux candidats.

## **LA SOUTENANCE**

En septembre, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année et de la 2<sup>ème</sup> année du parcours dérogatoire **accélééré**, les étudiants sont auditionnés par un Jury en septembre.

## **VALIDATION DES DEUX ANNEES DU PARCOURS DEROGATOIRE ACCELERE**

### **1/ En DFGSM2-DFGSO2**

Le passage de l'étudiant à l'étape suivante se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM2-DFGSO2 (2<sup>ème</sup> année d'étude),
- des notes des deux UEs BIOMIP, choisies en 1<sup>ère</sup> année,
- des notes de l'UE de master choisi en 1<sup>ère</sup> année,
- de la note de stage composée de la note de travail en stage, de la note du rapport de stage couplé à un entretien de 10 mn suivi de 20 mn de questions (une seule note),

Chaque note doit être supérieure à 10 sur 20 pour valider cette 1<sup>ère</sup> année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.

Les étudiants n'ayant pas validé la 1<sup>ère</sup> année du parcours dérogatoire accéléré gardent le bénéfice des ECTS acquis en commun avec le parcours dérogatoire classique de la mention concernée qu'ils peuvent rejoindre.

### **2/ En DFGSM3-DFGSO3**

La validation de l'étudiant se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM3-DFGSO3 (3<sup>ème</sup> année d'étude),
- des notes des deux autres UEs BIOMIP, choisies en 2<sup>ème</sup> année,
- des notes de l'autre UE de master choisi en 2<sup>ème</sup> année,
- de la note du stage composée d'une note sur le travail effectué et d'un note regroupant rapport et soutenance,
- de la note sur le projet de recherche .

Le rapport de stage et le projet de recherche seront défendus lors d'un entretien de 10 +10 mn suivi de 20 mn de questions (2 notes).

**La note de 10 sur 20 à chacune des UE ainsi que au stage et au projet de recherche est nécessaire pour valider cette 2<sup>ème</sup> eme année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.**

### **PAS DE CONVOCATION pour ces 2 sessions**

Les dates, lieux et heures de passage des candidats sont affichés sur le panneau d'information du Hall de la Faculté de chirurgie dentaire et sont disponibles sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire.

Tous les étudiants sont priés d'apporter leur ordinateur portable à la soutenance.  
Le réseau informatique de la faculté est compatible avec les PC.  
Pour les MAC prévoir un adaptateur.

## **INSCRIPTIONS**

- Vérifiez que votre situation correspond aux modalités d'accès décrites ci-dessus
- La procédure d'Inscription est accessible sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire et peut être effectuée en distanciel.

- Les inscriptions au **parcours dérogatoire accéléré** se prennent à la faculté de Chirurgie dentaire :

**FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE**

3, Chemin des Maraichers

31062 Toulouse Cedex 9

Contact : dentaire.scolarite @univ-tlse3.fr



# Annexe 1

UE proposées aux étudiants du corps de santé souhaitant l'équivalence de la 1<sup>ère</sup> année du Master mention Biologie-Santé

- Médecine et Biologie de la Reproduction. Jean Parinaud
- Approche anatomique et radiologique du corps humain. Frédéric Lauwers, Jacques Guitard.
- Biologie et physiopathologie moléculaires de la cellule. Hugues Chap
- Biochimie des dysrégulations métaboliques. Sophie Doisneau-Sixou, Hugues Chap
- Différenciation et oncogénèse, Gilles Favre, J-Pierre Delord
- Immunologie et Mécanismes Physiopathologiques. Antoine Blancher, Michel Abbal
- Méthodologie en Anatomie Pathologique et en Histologie: applications aux modèles animaux. Emmanuelle Uro-Coste et Monique Courtade-Saïdi
- Le Médicament : Introduction à la Pharmacologie Moléculaire, à la Pharmacocinétique et à la Pharmacologie Clinique. Jean Louis Montastruc, Christine Brefel-Courbon
- Mise en forme et biodisponibilité des médicaments. Peggy Gandia et Sophie Cazalbou
- Mécanismes et modélisations en physiopathologie humaine. Ivan Tack
- Physiopathologie des Infections. Christophe Pasquier
- Traceurs, explorations fonctionnelles et métaboliques, Jacques Simon, Pierre Payoux
- Anthropologie et écologie humaine. José Braga
- Methodes et concepts en anthropobiologie. Daniel Rouge et Norbert Telmon
- L'évolution et ses mécanismes : l'homme. Eric Crubézy, Daniel Rougé
- Paléopathologie et Évolution des maladies. Henri Dabernat, Daniel Rougé
- Génétique Humaine et Comparée. Patrick Calvas
- Méthodes et modèles en neurosciences. Jérémie Pariente
- Approche physiopathologique des maladies du métabolisme. Thierry Levade
- Innovations technologiques et santé digestive. Eric Oswald
- Les biomatériaux : matériaux pour la santé. Sophie Cazalbou
- Biotechnologies et ingénierie biomédicale. Bettina Couderc

UE proposées aux étudiants du corps de santé souhaitant valider l'équivalence de la 1<sup>ère</sup> année du master mention Biotechnologies

- Biotechnologies et ingénierie biomédicale. Bettina Couderc
- Conception et structures des molécules d'intérêt thérapeutiques. Vania Bernardes-Génisson
- Méthodes d'analyse et Contrôle de Qualité des Produits de Santé. Jean-Pierre Souchard

**RENTREE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE**

**Rentrée universitaire :** Lundi 6 septembre 2021  
**Rentrée hospitalière :** Lundi 30 août 2021  
**Début des cours :** Mardi 7 septembre 2021

**FIN DES ENSEIGNEMENTS**

**Fin des cours du 1<sup>er</sup> semestre**  
 Mercredi 8 décembre 2021  
 (13.5 semaines)

**PERIODE DE REVISIONS**

**Révisions**  
 Du jeudi 9 au 12 décembre 2021

**EXAMENS**

**Session d'examens Contrôles Terminaux**  
 Du lundi 13 décembre 2021  
 vendredi 17 décembre 2021

**DELIBERATION JURY**

**Délibération du jury**  
 Mercredi 19 janvier 2022 (2<sup>e</sup> : 8h30 /  
 3<sup>e</sup> 8:h45/ 4<sup>e</sup> : 9h00 / 5<sup>e</sup> : 9h15 / 6<sup>e</sup> : 9h30)

**Publication des résultats**  
 Vendredi 21 janvier 2022

**Consultation des copies**  
 Du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022

**2e SEMESTRE**

**Début des cours**  
 Lundi 3 janvier 2022

**Fin des cours du 2<sup>nd</sup> semestre**  
 Mercredi 27 avril 2022 inclus  
 (16.5 semaines)

**Révisions**  
 Du jeudi 28 avril au vendredi 6 mai 2022

**Session d'examens Contrôles Terminaux**  
 Du lundi 9 mai au vendredi 13 mai 2022 inclus  
**CSCT (5<sup>e</sup> année) :** lundi 16 mai 2022

**Délibération du jury**  
 Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 (2<sup>e</sup> : 8h30 / 3<sup>e</sup> : 8h45 /  
 4<sup>e</sup> : 9h00/ 5<sup>e</sup> : 9h15)  
 Jeudi 7 juillet 2022 (6<sup>e</sup> : 09h30)

**Publication des résultats**  
 Vendredi 3 juin 2022 (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années)  
 Lundi 11 juillet 2022 (6<sup>e</sup> année)

**Consultation des copies (2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> années)**  
 Du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022

**2e SESSION**

**Session d'examens Contrôles Continus**  
**CSCT (5<sup>e</sup> année)**  
 Du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022

**Session d'examens Contrôles Terminaux**  
 Du lundi 27 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Délibération du jury**  
 Jeudi 7 juillet 2022 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années : 8h30/  
 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : 9h00)  
 Vendredi 2 septembre 2022 (6<sup>e</sup> année : 8h30)

**Publication des résultats**

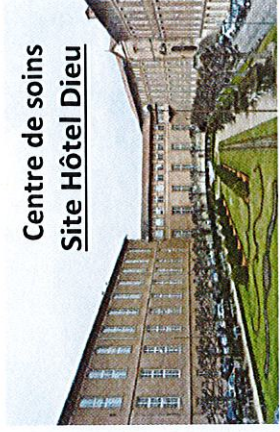
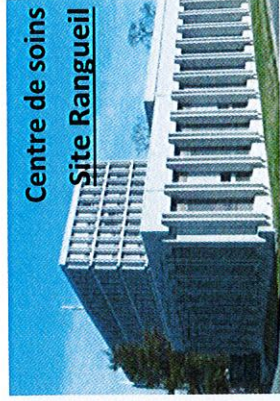
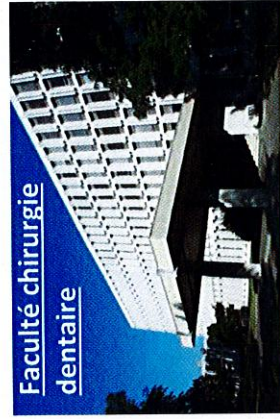
Lundi 11 juillet 2022 (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années)  
 Vendredi 2 septembre 2022 (6<sup>e</sup> année – à partir  
 de 14h)

**Consultation des copies**

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> années : du 18 au 20 juillet 2022  
 6<sup>e</sup> année : du 7 au 9 septembre 2022



## Dates



	Rentrée universitaire : lundi 6 septembre 2021 Rentrée hospitalière : Lundi 30 août 2021	Ouverture : Lundi 23 août 2021	Ouverture : <b>Lundi 30 août 2021</b>	Ouverture : <b>Lundi 30 août 2021</b>
<b>Toussaint</b>	Lundi 1er novembre 2021	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Armistice 1918</b>	Jeudi 11 novembre 2021	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Vacances de Noël</b>	Lundi 20 décembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021 inclus	Fermée	<b>Fermé</b>	<b>Ouvert</b>
<b>Lundi de Pâques</b>	Lundi 18 avril 2022	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Fête du travail</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup> Mai 2022	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Vacances de Printemps</b>	Lundi 2 au vendredi 6 mai 2022 inclus	Fermée	<b>Fermé du lundi 2 au vendredi 06 mai 2022 inclus</b>	<b>Fermé du lundi 25 au vendredi 29 avril 2022 inclus</b>
<b>Victoire 1945</b>	Dimanche 8 Mai 2022	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Ascension (Pont)</b>	Jeudi 26 mai au vendredi 27 mai 2022 inclus	Fermée	Fermé	<b>Fermé</b>
<b>Pentecôte</b>	Lundi 6 juin 2022	Fermée	Fermé	Fermé
<b>Fête Nationale (Pont)</b>	Jeudi 14 au vendredi 15 juillet 2022 inclus	Fermée	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>
<b>Vacances Été</b>	Lundi 25 juillet au vendredi 19 août 2022 inclus	Fermée	<b>Fermé du lundi 18 juillet au vendredi 26 août 2022 inclus</b>	<b>ouvert</b>

Sous réserve de validation pour les dates des centres de soins

# Dates importantes

## Etudiants :

- Stage infirmier DFGSO 2<sup>e</sup> année : lundi 30/08/2021 au 03/09/2021. Nombre de groupe à définir
- Service sanitaire 4<sup>e</sup> année : du lundi 4 octobre au vendredi 8 octobre 2021
- Stage AFGSU (5<sup>e</sup> année) : 5/6/7 juillet – 7/8/9 juillet – 23/24/25 août – 25/26/27 août – 30/31 août / 1<sup>er</sup> sept – 1/2/3 septembre 2021
- Accueil des nouveaux étudiants (DFGSO 2<sup>e</sup> année) : lundi 6 septembre 2021
- Remise de l'attestation de stage infirmier par les étudiants de 2<sup>e</sup> année : lundi 6 septembre 2021
- Remise du carnet de stage clinique aux étudiants de 4<sup>e</sup> année : lundi 30 août 2021
- Remise des « caisses » aux étudiants de 5<sup>e</sup> année : lundi 6 septembre 2021

## Projection Rentrée 2022-2023 :

- Rentrée hospitalière des nouveaux étudiants de 4<sup>e</sup> année (2022-2023) : lundi 29 août 2022 (une à deux semaines d'information et d'observation)
- Rentrée hospitalière des nouveaux étudiants de 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année (2022-2023) : lundi 29 août 2022

## Enseignants :

- Remise des notes contrôles continus au service scolarité
  - 1<sup>er</sup> semestre : mardi 4 janvier 2022
  - 2<sup>e</sup> session : mercredi 29 juin 2022
- Jury CSCT
  - 1ere session : Lundi 16 mai 2022
  - 2e session : lundi 20 juin 2022
- Remise des résultats du stage clinique :
  - 1ere session :
    - 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : jeudi 5 mai 2022
    - 6<sup>e</sup> année : lundi 27 juin 2022
  - 2<sup>e</sup> session :
    - 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : lundi 27 juin 2022
    - 6<sup>e</sup> année : lundi 29 août 2022

# Optionnels 2021-2022



Voté Conseil de Faculté le 19-05-2021

Voté CFVU le 22-06-2021

# Table des matières

Table des matières .....	1
Informations générales .....	3
2° année.....	4
3° année.....	5
4° année.....	6
5° année.....	7
6° année.....	8
Anglais .....	9
Cabinet libéral.....	10
Chirurgie orale .....	11
Controverses en odontologie pédiatrique .....	12
Education à la santé .....	13
Education physique et sportive .....	14
Initiation à la prothèse maxillo-faciale .....	15
Initiation à la recherche fondamentale.....	16
Initiation à l'hypnose.....	17
Introduction à la médecine et à l'odontologie légale ..	18
Laboratoire de prothèse.....	19
Médecine bucco-dentaire du sommeil .....	20
Monitorat clinique .....	21
Monitorat TP Anatomie dentaire.....	22
Monitorat TP Réhabilitation .....	23
Occlusodontologie et osthéopathie.....	24
Odontologie et médecine de catastrophe, théâtres de guerre (médecine militaire)	25

Odontologie restauratrice esthétique.....	26
Préparation concours déontologie - Prix Casanova .....	27
Préparation à l'internat.....	28
Prévention et prise en charge des sportifs de haut niveau	29
Projet personnel .....	30
Recherche clinique et épidémiologique.....	31
Récits graphiques et santé .....	32
Simodont .....	33
Tutorat PASS.....	34
UE Master .....	35
Valorisation de l'engagement associatif .....	36

## Informations générales

- \* Les optionnels sont annuels.
- \* Ils sont validés au second semestre de l'année universitaire :  
S4 – S6 – S8 – S10 – S12.
- \* Les étudiants doivent remettre au service de la scolarité leur fiche de choix d'optionnel complétée et signée en début d'année universitaire (au plus tard le **01/10/2021**).
- \* Pour certains optionnels (stage en cabinet libéral, stage en laboratoire de prothèse, projet personnel), d'autres documents sont à compléter (disponibles sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire ou à la scolarité).
- \* Evaluation : mémoire de 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel **avant le 8 avril 2022** ou évaluation du présentiel.



## 2<sup>e</sup> année

Anglais.....	9
Cabinet libéral .....	10
Education physique et sportive.....	14
Initiation à la prothèse maxillo-faciale .....	15
Initiation à la recherche fondamentale .....	16
Laboratoire de prothèse .....	19
Projet personnel.....	30
Recherche clinique et épidémiologique .....	31
Récits graphiques et santé.....	32
Simodont.....	33
Tutorat PACES .....	34
UE Master .....	35

## 3<sup>e</sup> année

Anglais.....	9
Cabinet libéral .....	10
Education physique et sportive.....	14
Laboratoire de prothèse .....	19
Monitorat TP Anatomie dentaire .....	22
Projet personnel.....	30
Recherche clinique et épidémiologique .....	31
Récits graphiques et santé.....	32
Simodont.....	33
UE Master .....	35
Valorisation de l'engagement associatif.....	36

## 4<sup>e</sup> année

Anglais.....	9
<u>Cabinet libéral</u> .....	10
<u>Education à la santé</u> .....	13
<u>Education physique et sportive</u> .....	14
<u>Initiation à l'hypnose</u> .....	17
<u>Monitorat TP Réhabilitation</u> .....	23
<u>Préparation à l'internat</u> .....	28
<u>Prévention et prise en charge des sportifs de haut niveau</u> .....	30
<u>Projet personnel</u> .....	31
<u>Recherche clinique et épidémiologique</u> .....	32
<u>UE Master</u> .....	35
<u>Valorisation de l'engagement associatif</u> .....	36

## 5<sup>e</sup> année

Anglais.....	9
Cabinet libéral.....	10
Education à la santé .....	13
Education physique et sportive .....	14
Introduction à la médecine et à l'odontologie légale.....	18
Monitorat TP Réhabilitation .....	23
Odontologie et médecine de catastrophe, théâtres de guerre (médecine militaire).....	25
Préparation concours déontologie - Prix Casanova .....	27
Préparation à l'internat .....	28
Prévention et prise en charge des sportifs de haut niveau .....	29
Projet personnel .....	30
Recherche clinique et épidémiologique.....	31
UE Master.....	35
Valorisation de l'engagement associatif .....	36

## 6<sup>e</sup> année

Anglais.....	9
Chirurgie orale .....	11
Controverses en odontologie pédiatrique .....	12
Education à la santé .....	13
Education physique et sportive .....	14
Introduction à la médecine et à l'odontologie légale.....	18
Médecine bucco-dentaire du sommeil.....	21
Monitorat clinique .....	21
Monitorat TP Réhabilitation .....	23
Occlusodontologie et osthéopathie.....	24
Odontologie restauratrice esthétique.....	26
Préparation à l'internat.....	28
Prévention et prise en charge des sportifs de haut niveau.....	29
Projet personnel .....	30
Recherche clinique et épidémiologique.....	31
Récits graphiques et santé .....	32
UE Master .....	35
Valorisation de l'engagement associatif .....	36

# Anglais

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 26

## Responsable

J. Bottriell

## Intervenants

J. Bottriell

R. Symon

## Descriptif

- Approches communication
- Discours publics
- Expression corporelle

## Organisation

Une fois par semaine

## Validation

Projet représentation et/ou vidéo

# Cabinet libéral

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

P-P. Poulet

## Intervenants

Praticiens accueillant les stagiaires

## Descriptif

Savoir organiser :

- Les rendez-vous
- La gestion du cabinet
- Les rapports avec les membres du cabinet
- Les rapports avec les intervenants extérieurs

## Organisation

1/L'étudiant doit trouver un cabinet libéral comme lieu de stage d'observation.

2/Faire remplir au praticien la fiche « déroulement » de stage en cabinet libéral et la remettre au service scolarité avant le début du stage.

3/A la fin du stage : faire remplir au praticien la fiche « évaluation du stage ».

## Validation

Convention de stage dûment complétée et signée de toutes les parties (à rendre au service scolarité avant le début du stage) + fiche évaluation + mémoire 10 pages minimum remis au service scolarité.

Sujet : En quoi les matières qui vous sont enseignées dans vos années d'études trouvent écho dans l'exercice libéral ?

# Chirurgie orale

6e année

Nombre de places : 10

## Responsable

B. Courtois

## Intervenants

A. L'Homme, L. Costa-Mendès, M-P. Labadie

## Descriptif

- Connaître les impératifs liés à la CFAO directe : type d'empreinte optique, possibilité de modélisation, limite de l'usinage, impression 3D, esthétique, matériaux
- Connaître et pratiquer les différentes étapes de CFAO directe : préparations guidées, empreintes optiques, conception et fabrication assistées par ordinateur, maquillage et collage

## Organisation

Au minimum : 2 TD de 2h + 4 TP de 2h

2nd semestre uniquement

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel



# Controverses en odontologie pédiatrique

5<sup>e</sup> année

Nombre de places : minimum 4 – maximum 8

## Responsable

F. Vaysse

## Intervenants

F. Vaysse

## Descriptif

A partir d'une situation clinique courante, les étudiants sont séparés en 2 groupes qui devront défendre deux attitudes thérapeutiques opposées, proposées par le responsable de l'enseignement. A la séance suivante, chaque groupe devra présenter à l'oral la solution à défendre justifiée par des références bibliographiques.

## Organisation

Séance 1 : présentation de l'enseignement et démonstration à propos d'une situation clinique.

Séance 2 : un patient atteint d'une carie simple sur dent temporaire

Séance 3 : un patient atteint d'un trouble de l'occlusion à l'âge de 4 ans

Séance 4 : un patient atteint d'une polycarie infantile

Volume horaire : 4 heures en présentiel + 9 heures de préparation

## Validation

Rapport de 5 à 10 pages sur un thème choisi parmi une liste proposée par le responsable de la formation.

# Education à la santé

4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 18 (6 étudiants par année)

## Responsable

M-C. Valéra

## Intervenants

E. Noirrit-Esclassan, D. Maret, M. Gurgel-Georgelin, M-C. Valéra

## Descriptif

- Education à la santé pour le personnel des crèches de l'hôpital et de l'Université, dans des écoles (CLAE Léo Lagrange et selon demande des centres)
- Séances de dépistage et détartrages dans les IME et MAS de la périphérie toulousaine

## Organisation

- Séances de préparation des actions de dépistage (powerpoint, matériel, jeux)
- Demi-journées de dépistage/détartrages (2 étudiants à tour de rôle)
- Séances d'éducation à la santé (2H environ) (4 à 6 étudiants en fonction de la taille du CLAE ou du nombre de personnes à former)

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Education physique et sportive

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

V. Blasco-Baqué (Rugby)

M-C. Valéra (Autre sports à l'UPS)

## Descriptif

A travers une pratique physique de son choix, l'étudiant sera amené à développer d'une part des compétences spécifiques, propres à l'activité support choisie, et d'autre part des compétences transversales globales, réinvestissables tout au long de sa vie physique et de son parcours professionnel :

- Apprendre à gérer son stress, ses émotions pour affiner sa personnalité.
- Accéder aux connaissances et compétences relatives à la gestion et à l'entretien de sa vie physique, tout au long de sa vie.
- Reconnaître l'autre comme indispensable à ses apprentissages et à sa performance, dans la coopération comme dans l'opposition normée.

## Organisation

- volume horaire de pratique physique et de travail théorique de 26 à 30 h par semestre de la 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année
- 1 note en S1 + 1 note en S2 supérieure ou égale à 10
- Choix de l'APSA, support de formation, par l'étudiant
- Evaluation pratique. Dossier thématique, contrôle écrit ou oral possible au second semestre.
- Inscription en début d'année directement auprès de l'enseignant d'EPS référent, suivant la capacité d'accueil du SCUAPS.

## Validation

Examen terminal organisé par le SCUAPS

# Initiation à la prothèse maxillo-faciale

2<sup>e</sup> année

Nombre de places : 3

## Responsable

Ph. Pomar, F. Destruhaut

## Intervenants

Ph. Pomar, F. Destruhaut

## Descriptif

Cet optionnel a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la clinique maxillo-faciale à travers des cas de perte de substance bucco-faciale et à leur réparation.

## Organisation

Participation à la consultation dans le service d'Odontologie de Rangueil le jeudi matin.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Initiation à la recherche fondamentale

2<sup>e</sup> année

Nombre de places : 3

## Responsable

M-C. Valéra

## Intervenants

M-C. Valéra, V. Blasco-Baqué, P. Monsarrat, Ph. Kémoun

## Descriptif

L'étudiant participera tout au long de l'année à la vie d'un laboratoire INSERM. Il interagira avec les chercheurs.

## Organisation

Présence par demi-journée

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Initiation à l'hypnose

4<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

F. Diemer

## Intervenants

F. Diemer

## Descriptif

L'hypnose médicale est un outil au même titre que l'anesthésie locale, la turbine, la digue ou le MEOPA... Le praticien peut se confronter à deux situations : la douleur (très souvent le motif de consultation) et l'anxiété du patient (lié à l'environnement, au geste invasif du traitement et au passé thérapeutique du patient). L'hypnose va améliorer la communication thérapeutique et aider la prise en charge du stress, de la douleur, de la salivation, du saignement... Cet enseignement permet une initiation pratique aux techniques de communication et d'hypnose.

## Organisation

Ce sont des techniques accessibles à tous et pour tous. Le modèle de communication, proposé en hypnose dentaire, semble être aujourd'hui le plus efficace en communication thérapeutique : gain de temps, réduction des apports médicamenteux, utilisation de l'imagination du patient, confort des deux protagonistes. La pratique de l'hypnose permet de prendre conscience, à quel point corps et esprit sont interdépendants.

L'enseignement se déroulera principalement en TD avec une large place faite à des ateliers pratiques.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Introduction à la médecine et à l'odontologie légale

5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 5 par promotion

## Responsable

G. Fournier – D. Maret-Comtesse

## Intervenants

G. Fournier, D. Comtesse-Maret, F. Savall, F. Dédouit, N. Telmon

## Descriptif

Cet optionnel a pour objectif de sensibiliser les étudiants sur identification des personnes décédées. Les différentes thématiques abordées sont:

- Présentation de la médecine légale et à l'odontologie médico-légale
- Estimation du sexe et de l'âge
- Apport de la génétique
- Intérêt de l'imagerie en médecine légale
- Analyse de traces de morsures

Les étudiants pourront participer à des relevés dentaires au sein de l'institut médico-légal.

## Organisation

- Séminaire / TP et TD
- Lien avec le service de médecine légale de Toulouse
- 5 séances

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Laboratoire de prothèse

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année  
Nombre de places : 10

## Responsable

Ph. Pomar

## Intervenants

Ph. Pomar

## Descriptif

Cet optionnel a pour objectif de sensibiliser les étudiants qui le choisissent aux techniques de laboratoire.

## Organisation

- 1/L'étudiant prend contact individuellement avec le laboratoire de prothèse de son choix.
- 2/Faire remplir la fiche « déroulement de stage en laboratoire de prothèse » disponible au service scolarité et sur le site internet de la Faculté. Cette fiche complétée doit être remise au service scolarité avant le début du stage.
- 3/A la fin du stage : faire remplir la fiche « évaluation du stage ».

## Validation

Convention de stage dûment complétée et signée de toutes les parties (à rendre au service scolarité avant le début du stage) + fiche évaluation + mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel



# Médecine bucco-dentaire du sommeil

6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

F. Vaysse

## Intervenants

F. Vaysse

## Descriptif

## Organisation

## Validation

Convention de stage dûment complétée et signée de toutes les parties (à rendre au service scolarité avant le début du stage) + fiche évaluation + mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Monitorat clinique

6e année

Nombre de places :

Hôtel-Dieu : 4 – Rangueil : 4

## Responsable

MC Valéra

## Descriptif

Renfort de l'équipe clinique pour l'insertion des étudiants de 4<sup>e</sup> année dans le service.

## Organisation

Selon planning établi en septembre

## Validation

Fiche à compléter (disponible à la scolarité) et mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Monitorat TP Anatomie dentaire

3<sup>e</sup> année

Nombre de places : 4 par TP

## Responsable

S. Joniot

## Intervenants

Responsables TP

## Descriptif

Les étudiants ayant validé la 2<sup>e</sup> année peuvent apporter leur aide aux cours des travaux pratiques d'anatomie dentaire, prothèse, OCE.

## Organisation

Après avoir fait valider la fiche déroulement de stage au porteur de l'optionnel et au responsable TP, les étudiants assisteront de façon active aux TP.

Attention à la compatibilité des emplois du temps.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Monitorat TP Réhabilitation

4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 20

## Responsable

J. Champion

## Intervenants

Responsables TP

## Descriptif

Cet optionnel permet aux étudiants qui le choisissent d'intégrer les équipes encadrantes de TP. En accord avec les responsables de TP, ils encadrent et guident les étudiants à atteindre les objectifs pédagogiques.

## Organisation

L'étudiant prend contact avec l'enseignant responsable du TP.

Il convient de s'assurer que l'horaire du TP n'empiète pas sur les cours de l'étudiant concerné.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Occlusodontologie et osthéopathie

6e année

Nombre de places : 6

## Responsable

F. Destruhaut

## Intervenants

A. Hennequin, F. Destruhaut, T. Tran-Khang

## Descriptif

Cet optionnel a un double objectif :

- sensibiliser les étudiants à l'occlusodontologie dans le cadre de leur stage clinique. Il consiste à travailler tous les mardis matin (de 9h00 à 12h00) en binôme avec des praticiens inscrits au *DU d'Occlusodontologie et de Réhabilitation de l'Appareil Manducateur* et à réaliser des soins et prothèses chez des patients suivis dans le cadre du DU ;
- inciter les étudiants à découvrir, par l'intermédiaire de Mr THAI Tran-Khang (ostéopathie), les différentes thérapeutiques ostéopathiques pouvant être réalisées dans le cadre d'un traitement global incluant la correction posturale du capteur mandibulaire. Des workshops d'ostéopathie avec observation passive sont proposés dans le cadre de la convention pédagogique de l'UPS avec l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO, Labège).

## Organisation

- Présence tous les mardis matin en clinique (RANGUEIL) (9h00-12h00)
- Présence aux workshops d'ostéopathie

## Validation

Mémoire 3 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Odontologie et médecine de catastrophe, théâtres de guerre (médecine militaire)

5<sup>e</sup> année

Nombre de places : 35

## Responsable

J. Champion

## Intervenants

M. Champion, M. Durrieu, M. Bounes, M. Pomar

## Descriptif

- \* Dans le cadre du lien armée-nation mais aussi de la capacité de médecine de catastrophe et du diplôme de soignants en désastres sanitaires du SAMU 31 qui font partie intégrante de la formation des médecins et infirmiers de l'urgence en région Occitanie, il nous a paru important d'associer l'Odontologie hospitalo-universitaire à ces formations.
- \* Il s'agit de faire profiter de l'expérience militaire acquise dans le sauvetage au combat aux personnels de santé exposés aux nouvelles menaces. Militaires de la gendarmerie et leurs réservistes sont associés à ces formations.
- \* Les procédures militaires du Service de Santé des Armées sont ainsi appréhendées afin d'optimiser la prise en charge en théâtres de guerre.

## Organisation

L'organisation de cet optionnel réside autour de plusieurs journées ou demi-journées réparties tout au long de l'année intégrées au module de médecine militaire de la Faculté de Médecine mais aussi à travers des journées spécifiques concernant l'Odontologie militaire.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Odontologie restauratrice esthétique

6e année

Nombre de places : 20

(sélection en fonction des résultats obtenus à l'UE Réhabilitation cas complexes de 5<sup>e</sup> année)

## Responsable

R. Ducassé

## Intervenants

R. Ducassé, L. Elbèze

## Descriptif

Mise en pratique (TP) de protocoles spécifiques à la dentisterie esthétique et adhésive :

- Projets virtuels
- Mock-up /Temporisation
- Préparations pour facettes
- Collages de facettes
- Prise en charge des tâches/stratification
- Réhabilitations globales de patients atteints d'usure

## Organisation

- Séminaire/TP
- Partenariats avec des laboratoires de prothèse/matériel dentaire
- 10 séances : dates à définir

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Préparation concours déontologie - Prix Casanova

5<sup>e</sup> année

Nombre de places : 5

## Responsable

M. Hamel

## Intervenants

M. Hézard (Conseil Départemental de l'ordre)

## Descriptif

En marge des cours de déontologie, travail sur les annales du concours.

## Organisation

Travail personnel

## Validation

Mémoire (3 questions rédigées) remis à l'enseignant responsable de l'optionnel



# Préparation à l'internat

4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

A. Vinel

## Intervenants

A. Vinel

## Descriptif

Sessions de préparation aux 3 épreuves du concours de l'internat : petites questions cliniques, grandes questions cliniques et Lecture Critique d'Article.

4<sup>e</sup> année : savoir traiter une LCA

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années : savoir traiter les petites et grandes questions cliniques et une LCA

Il ne s'agit pas d'un optionnel d'approfondissement des connaissances, mais bien de préparation spécifique au concours de l'internat

## Organisation

Session hebdomadaire, tous les jeudis à 19h00-21h, au 4<sup>e</sup> étage de la Faculté ou sur Zoom.

## Validation

Validation 4<sup>e</sup> année : épreuve de LCA

Validation 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années : mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel : proposer une grande et une petite question avec leurs corrections.

# Prévention et prise en charge des sportifs de haut niveau

4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 6 par promotion

## Responsable

M. Diemer, M. Blasco-Baqué

## Intervenants

M. Diemer, M. Blasco-Baqué, M. Franc, M. Sérino, M. Monstastié, M. Souche, M. Douin

## Descriptif

L'enseignement est orienté vers les spécificités du sportif de haut niveau : diététique, métabolisme, anatomie, traumatologie, prévention...

## Organisation

Les cours ont lieu en moyenne une fois par mois, généralement en fin d'après-midi. Des consultations de sportifs de haut niveau sont organisées le premier mardi après-midi de chaque mois au centre de soin de Ranguel ou dans leur club. Certains soins peuvent être pris en charge dans le même cadre.

Une partie des cours est commune au Diplôme Inter-Universitaire de Médecine Bucco-Dentaire du Sport.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Projet personnel

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

S. Joniot

## Intervenants

S. Joniot

## Descriptif

Les étudiants désireux d'approfondir leur connaissance dans un sujet déterminé ayant trait à l'odontologie

## Organisation

Les étudiants intéressés font remplir au responsable de l'optionnel la feuille de déroulement de l'optionnel « projet personnel » indiquant le sujet du projet et le plan du mémoire.

## Validation

*Proposition et validation du sujet du projet personnel auprès de Mme Sabine JONIOT via la fiche à compléter disponible sur le site la Faculté + mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel*

# Recherche clinique et épidémiologique

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

C. Nabet / V. Blasco-Baqué

## Intervenants

C. Nabet / V. Blasco-Baqué

## Descriptif

Suivi d'un projet en cours de recherche.

## Organisation

Les étudiants suivent les projets de recherche en cours sur le terrain avec les investigateurs (praticiens). Ils assistent à l'information des sujets, au recueil du consentement, au recueil des données, ...

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Récits graphiques et santé

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année  
Nombre de places : 6 par année

## Responsable

J-N. Vergnes / R. Esclassan

## Intervenants

J-N. Vergnes, R. Esclassan, M. Bedos et M. Apelian (Université Mc Gill)

## Descriptif

Cet enseignement optionnel est préparatoire au cours d'Approche Centrée sur la Personne dispensé en 4<sup>e</sup> année. Il vise à sensibiliser l'étudiant sur deux aspects fondamentaux de la relation de soin :

- la prise en compte de l'importance de la dissociation disease vs illness.
- la prise en compte des déterminants sociaux de la santé.

## Organisation

Il y aura environ 7 sessions dans l'année. Chaque session sera précédée par une lecture obligatoire préalable dont la liste sera proposée lors de la première session. Chaque session (en présentiel obligatoire) associe un mini-cours thématique à une discussion de groupe remettant en perspective le thème du roman graphique avec la santé bucco-dentaire, les études dentaires et la vie professionnelle.

**Attention** ! La participation à cet enseignement optionnel nécessite la lecture de romans graphiques non fournis. Il y a un coût non négligeable d'achat de livres, estimé à environ 150€.

Les étudiants sont libres d'organiser des achats groupés, ou de se prêter les livres à tour de rôle pour réduire les frais, mais il est important d'avoir lu chaque roman.

Les dates exactes seront fixées lors de la première session, les sessions auront lieu **le jeudi après-midi**.

## Validation

*Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel*

Il s'agira pour l'étudiant de réaliser quelques planches dessinées en rapport avec l'odontologie.

Important : AUCUNE compétence particulière en dessin n'est requise pour participer à cet optionnel.

# Simodont

**2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année**  
**Nombre de places : illimité**

## Responsable

S. Joniot / Th Canceill

## Intervenants

S. Joniot / Th Canceill / J Delrieu

## Descriptif

L'optionnel Simodont est destiné aux étudiants souhaitant réaliser des cas d'entraînement sur le Simodont (simulateur numérique de soins) avant d'entamer leur formation clinique en 4<sup>e</sup> année.

## Organisation

Deux sessions d'entraînement et deux sessions d'évaluation avec conseils personnalisés.

## Validation

Deux sessions d'évaluation sous la forme de cas cliniques à réaliser sur le Simodont.

# Tutorat PASS

2<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

S. Joniot

## Intervenants

S. Joniot

## Descriptif

Les étudiants ayant validé la PACES apportent leur aide en tant que tuteur bénévole inscrit au TAT aux étudiants inscrits en PACES

## Organisation

Les étudiants intéressés font remplir au responsable de l'optionnel la feuille de déroulement de l'optionnel.

Le Président fournit la liste pour validation

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel + avis du Président du TAT

# UE Master

2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : illimité

## Responsable

MC Valéra

## Intervenants

M-C. Valéra

## Descriptif

L'étudiant devra choisir une UE, s'y inscrire selon les modalités demandées par l'école doctorale à laquelle appartient l'UE. Il devra assister à l'ensemble des enseignements et valider l'UE.

## Organisation

Chaque UE a une organisation propre.

Réunion d'information en septembre.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel



# Valorisation de l'engagement associatif

3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année

Nombre de places : 8

## Responsable

O. Hamel

## Intervenants

O. Hamel

## Descriptif

Reconnaitre l'aspect formateur des associations par un investissement apportant des connaissances différentes de la formation initiale et un élargissement du champ de l'intervention de l'individu.

Encourager et développer la prise de responsabilités :

- Promotion de la citoyenneté
- Encourager les initiatives étudiantes
- Maîtriser le cadre juridique d'une association et les obligations de gestion
- Assurer un développement constant des associations (en permettant à un nombre d'étudiants plus importants d'y participer)
- Permettre aux étudiants d'être acteur de leur formation et non de simples usagers de la faculté
- Donner aux élus étudiants les moyens de comprendre le fonctionnement de l'université
- Développer l'intérêt pour le fonctionnement de l'université auprès des étudiants.

## Organisation

Etudiant régulièrement inscrit en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année de Chirurgie dentaire.

- Etre membre d'une association, étudiante ou non, en relation avec l'odontologie
- Etre un élu de la composante ou le l'université.
- L'engagement associatif ne doit pas être de nature politique ou syndical.

## Validation

Mémoire 10 pages minimum remis à l'enseignant responsable de l'optionnel

# Soutenance de thèse

en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

Arrêté du 8 avril 2013 sur le régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

## **I - CHRONOLOGIE DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES**

La présente notice d'information est accompagnée onze imprimés. (Disponibles en ligne)

- dépôt du sujet de thèse
  - thèse en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire
  - formulaire d'enregistrement de thèse soutenue, en ligne
  - comment trouver des références pour votre thèse,
  - informations du Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes.
- **La liste des sujets de thèses proposés par l'ensemble des enseignants est à consulter à la bibliothèque ou sur le site de la Faculté :** [http://www.dentaire.ups-tlse.fr/ Commission](http://www.dentaire.ups-tlse.fr/Commission)

### **☞ AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX DE THESE**

Lorsque le Directeur de Thèse et le candidat sont d'accord sur le sujet, le candidat fait parvenir l'imprimé "dépôt du SUJET DE THÈSE" complété et signé par le Directeur de Thèse au service de la bibliothèque de la Faculté. Ainsi le service de la bibliothèque indiquera sur la liste des sujets de thèse qu'il n'est plus disponible.

Après signature du Doyen de la Faculté, l'imprimé est retourné au candidat qui peut alors commencer ses travaux.

### **☞ UN MOIS AVANT LA DATE PREVUE POUR LA SOUTENANCE**

Le candidat remet, en personne, au Secrétariat :

**1°) L'imprimé "Thèse en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire" préalablement signé par le Président du Jury à la diligence du candidat ;**

**2°) Son mémoire dactylographié et comprenant :**

- . L'épreuve de la couverture (manuscrite),
- . Le tableau du personnel (auprès du service de la bibliothèque)
- . Les dédicaces à la famille, au jury (les titres pour dédicaces peuvent être consultés auprès de la Bibliothèque),
- . Le sommaire,
- . Le mémoire (dactylographié),
- . La conclusion signée par le Président du Jury et le Directeur de Thèse,
- . La bibliographie,
- . Les annexes
- . Le dos de la couverture.

**3°) Le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue ;**

#### Pièces justificatives requises

- candidat étudiant : Carte d'étudiant.

- candidat praticien :

- . Pièce officielle d'identité,
- . Carte d'étudiant,
- . Copie du Diplôme d'Etat de Chirurgien-dentiste.

**L'Administration donne un numéro d'ordre au dossier du candidat.**

### **☞ 25 JOURS AVANT LA SOUTENANCE**

Le candidat dépose, en personne, son mémoire au Secrétariat.

### **☞ 20 JOURS AVANT LA SOUTENANCE**

Le candidat se charge, **lui-même**, de remettre :  
- 1 exemplaire à chaque membre du Jury,

## **LE JOUR DE LA THESE**

Le candidat se présente devant le Jury auquel il fera un exposé oral de 10 à 15 minutes sur le sujet de son mémoire. Il répondra à l'argumentation des membres du Jury.

La thèse est soutenue publiquement.

Le Jury peut : soit refuser la thèse, soit l'admettre. Les thèses ayant obtenu la mention "proposée pour récompense" peuvent concourir en vue d'un prix.

## **☞ QUELQUES JOURS APRES LA SOUTENANCE**

L' « Attestation de réussite » au Doctorat de Chirurgie Dentaire sera délivrée au candidat à condition qu'il ait bien déposé :

1 exemplaire papier de sa thèse à la bibliothèque Faculté de chirurgie Dentaire

1 exemplaire papiers et électronique à la BU santé Ranguel

Autorisation de diffusion signée par le président du jury

Attestation de conformité ;

Formulaire d'enregistrement de la thèse soutenue.

Transférer le reçu de dépôt à la bibliothèque pour obtenir l'attestation de réussite.

**LES CANDIDATS VOUDRONT BIEN RESPECTER RIGOREUSEMENT LES DISPOSITIONS ÉDICTÉES CI-DESSUS ; FAUTE DE S'Y CONFORMER, l'attestation de réussite ne leur sera pas délivrée.**

## **II - LA RÉGLEMENTATION**

### **CONDITIONS REQUISES (article 21 de l'arrêté du 8 avril 2013)**

Sont autorisés à soutenir une thèse en vue du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire :

**-les étudiants inscrits en 6<sup>e</sup> année**

Ils soutiennent, à compter du 2<sup>e</sup> semestre du 3<sup>e</sup> cycle court et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du 3<sup>e</sup> cycle court.

**-les internes**

La thèse peut être soutenue **après validation du deuxième semestre** jusqu'à la fin de l'année civile suivant celle au cours de laquelle ils obtiennent leur diplôme d'études spécialisées.

**-les praticiens** titulaires du Diplôme de Chirurgien-dentiste (en vertu du Décret 72. 933 du 10.10.72).

### **INSCRIPTION**

Les candidats s'inscrivent soit sur le site de l'Université ([www.univ-tlse3.fr](http://www.univ-tlse3.fr)) soit au service de la scolarité de la Faculté.

**-les étudiants inscrits en 6<sup>e</sup> année :**

Ils doivent s'inscrire en « thèse d'exercice » et s'acquitter des droits d'inscriptions.

**-les internes :**

Les internes devront s'inscrire en « thèse d'exercice ». Ils sont exonérés des frais d'inscription si la soutenance intervient pendant leur internat.

Les étudiants qui soutiendront leur thèse d'exercice l'année suivante devront s'acquitter des droits de scolarité.

### **LE DIRECTEUR DE THESE (article 22)**

Le Directeur de thèse est déterminé lors du choix du sujet.  
La fonction de directeur de thèse peut être confiée, par le Doyen, à un praticien hospitalier. Cette fonction peut être exceptionnellement, dans les mêmes conditions, confiée à un enseignant extérieur à la Faculté ou à un directeur de recherche.

## **LE JURY (article 21)**

Les membres du jury sont déterminés lors du choix du sujet.

### **Composition**

**Le Jury comprend quatre membres**, se répartissant de la façon suivante :

-> **Président** :

**Un Professeur des Universités**, praticien hospitalier des Centres de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires.

-> **Assesseurs** :

Trois autres membres dont au moins deux personnels enseignants et hospitaliers titulaires des centres de soins d'enseignement et de recherche dentaires.

L'un de ces 3 membres peut être :

- assistant hospitalier universitaire
- praticien hospitalier
- enseignant d'une autre discipline universitaire
- directeur de recherche

Une personnalité extérieure invitée sans voix délibérative peut être adjointe à ce jury.

### **Le Président du Jury**

Il doit être choisi en fonction du sujet de la thèse sur la liste du personnel disponible au service de la bibliothèque. Les Professeurs recevront sur rendez-vous.

### **Désignation**

Le Jury est désigné par le Président de l'Université Paul Sabatier, sur proposition du Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Toulouse et après accord du Président dudit jury.

Le candidat devra obligatoirement indiquer la composition de son jury au moment du dépôt de son mémoire.

Ne peuvent siéger dans un même jury deux parents ou alliés jusqu'au 4e degré.

Ne peut faire partie d'un jury tout parent ou allié du candidat jusqu'au 4e degré.

## **LA THESE**

La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, c'est-à-dire une étude faisant le point sur un sujet donné. Il doit présenter, clairement, selon un plan préétabli, l'ensemble des connaissances actuelles sur une question qu'il convient de limiter d'une façon précise.

L'originalité n'est pas exigée pour ce travail mais il doit être le fruit d'une étude personnelle. Il doit être appuyé sur une bibliographie sérieuse et récente.

**La présentation explicitée d'un article en cours de soumission peut être accepter par le jury.**

**La présentation est la suivante :**

- la couverture,
- la première page qui est un rappel de la couverture, (page 2)
- le tableau des enseignants de la Faculté de Chirurgie Dentaire, (pages 3 et 4),
- les dédicaces qui s'adressent :
  - . Aux parents,
  - . Aux amis, doivent se faire avec une certaine discrétion et retenue sur une seule page, sans connotation religieuse ou politique

- . Aux membres du jury (pour ces derniers, le nom est suivi de leurs titres à relever à la Bibliothèque de la Faculté),
- . À ceux qui ont aidé à la réalisation du travail,
  - la table des matières, sommaire,
  - les différents chapitres (on veillera particulièrement à faire ressortir les titres et les sous-titres),
  - les conclusions, qui reprennent avec concision les idées maîtresses développées dans le cours des différents chapitres,
  - les annexes
  - la bibliographie,
  - le dos de la couverture.

Il est difficile d'indiquer les normes pour l'importance de ce travail. Cela dépend du sujet choisi et de son auteur. 50 pages de texte recto paraissent un volume raisonnable.

Le manuscrit complet, dactylographié, format 21 X 29,7, est vérifié, signé par le Directeur de thèse et présenté ensuite à la signature du Président du jury, il est alors prêt pour les formalités administratives qui commencent un mois avant la soutenance prévue.

La date de la soutenance est fixée par le Président du jury de thèse.

Les thèses seront soutenues, à compter du 2<sup>e</sup> semestre du 3<sup>e</sup> cycle court et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du 3<sup>e</sup> cycle court. L'étalement des dates sera fait en fonction de l'afflux des candidats. Il n'y aura pas de soutenance de thèse entre le 16 juillet et le 31 août 2018.

Les soutenances de thèses se passent dans les locaux de la Faculté de Chirurgie Dentaire. Elles sont publiques, et régulées par les dispositions sanitaires en cours

### **III - DIRECTIVES POUR LA RÉDACTION DE LA THÈSE**

Vous vous préparez à soutenir une thèse en vue d'un Doctorat. Pour vous, elle concrétise un long travail d'information, de recherche, d'analyse, de rédaction. Pour la communauté universitaire -étudiants, chercheurs, enseignants- elle représente une information scientifique originale validée par l'obtention d'un titre. A tous égards, la valorisation de ce travail est indispensable. Une réflexion de valorisation : Article, présentation d'une communication (orale ou affiche) lors d'un congrès. Doit être menée avec votre directeur de thèse.

Votre thèse doit être **accessible**, c'est-à-dire pouvoir être consultée.

Elle doit être aisément **repérable**, c'est-à-dire être signalée de manière rigoureuse dans des instruments documentaires disponibles : le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), le CD-ROM Doc Thèses, le catalogue local.

**Le catalogue du SUDOC est accessible gratuitement sur Internet, à l'adresse :**  
<http://www.sudoc.abes.fr/>

**L'I.N.I.S.T. (Institut National de l'Information Scientifique et Technique, 2 Allée du Parc de Brabois, F-54514 Vandoeuvre-les-Nancy ; Tel. 03.83.50.46.00, Fax 03.83.50.46.50) (infoclient@inist.fr) reproduit les thèses à la demande.**

**Les thèses d'Odontologie qui ne sont pas reproduites sur microfiches sont consultables à la Bibliothèque de l'Université de soutenance et à la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, à Paris : <http://www.bium.univ-paris5.fr/>**

Vous êtes tenu à certaines obligations réglementaires. Votre participation active aux opérations de dépôt et de signalement est le meilleur gage d'une valorisation efficace de votre travail.

Le Service de la Scolarité et la bibliothèque de votre université ou de votre établissement de soutenance sont en mesure de vous renseigner sur les modalités de dépôt.

## Le papier

Son opacité est primordiale.  
Le grammage doit être égal ou supérieur à 80 gr.

## Le format et la présentation

Le texte doit être tapé de préférence sur traitement de texte. Il doit être justifié : les lignes seront toutes de la même longueur pour permettre des marges régulières. Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de :

- choisir un caractère de **bonne lisibilité** d'une **taille suffisante** : **12 points** en moyenne ;
- taper le texte avec un **interligne au minimum normal** ; il peut être agrandi ;
- laisser une **marge de 3 cm à gauche et 2,5 cm à droite, 2 cm minimum en haut et en bas**, pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie,
- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité optimales ;
- ne pas utiliser de **spirale** pour relier la thèse.

**Recto ou recto-verso ?** : le choix simple facilite la reprographie mais peut aboutir à des documents très volumineux. Le choix est laissé à l'appréciation des intéressés. En cas de recto-verso, numérotter les pages impaires sur le recto et les pages paires sur le verso.

### LA COUVERTURE

La couverture doit être rigide, dessus et dessous, de couleur claire blanc cassée ou ivoire pour permettre sa reprographie.

Le fond sera uni et exclura notamment tout dessin ou fantaisie (granité-moucheté-marbré) ; elle doit mentionner :

- Le nom de l'Université et celui de l'U.F.R. où est soutenue la thèse :  
Université Toulouse III - Paul Sabatier  
Faculté de Chirurgie Dentaire
- Le type de Doctorat : Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
- Le nom de l'auteur
- La date de soutenance
- Le titre de la thèse
- Le nom du directeur de la thèse
- Les noms des membres du jury
- A l'emplacement "numéro de la thèse" un numéro sera donné par le Service de la Scolarité

### LE DOS OU QUATRIEME PAGE DE COUVERTURE

Il doit comporter :

- > Le nom et le prénom de l'auteur
- > Le titre de la thèse
- > Le lieu et la date de soutenance

-> **Le résumé français qui est obligatoire** : le résumé doit comporter au maximum 1 000 caractères, espaces compris, soit environ 120 mots (10 lignes maximum). Il doit être précis, significatif. Il doit permettre à celui qui le lit de voir comment la thèse est construite, comment le sujet est abordé. **Il doit être porté sur une clé USB** Le résumé en français est présent et indexé dans le catalogue du SUDOC. Il doit permettre de repérer la thèse à partir du vocabulaire de l'auteur, en complément des mots clés.

-> **Le titre en anglais (obligatoire) et le résumé en anglais (recommandé)** : pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales : il doit figurer au recto de la dernière page et sur la disquette après le résumé en français.

-> **Les mots clés** : l'étudiant en accord avec son directeur choisit les mots-clés en fonction de leur pertinence ou de la terminologie en vigueur dans la discipline. Ils aideront les bibliothèques à indexer la thèse d'après les répertoires de mots-clés en usage dans les catalogues collectifs.

- > La discipline administrative de la thèse : Chirurgie Dentaire,

-> L'intitulé et l'adresse de l'unité où la thèse a été préparée :  
Faculté de Chirurgie Dentaire.  
3, chemin des Maraîchers  
31062 Toulouse Cedex 09

-> Le nom et le prénom du directeur de thèse

Ci-dessous un exemple concret pour les pages de couverture et dos de couverture :

**LA TRANCHE DE LA COUVERTURE :**

N° thèse	Nom, prénom de L'AUTEUR	TITRE DE LA THÈSE (abrégé si nécessaire)	ANNÉE
bas 2010- TOU3- 3045	sens de l'impression BOURDEAU Luc	haut Mise en évidence de l'anatomie de la cavité pulpaire	2010

**UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER**  
**FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE**

---

ANNEE 20XX

20XX TOU3 30XX

**THESE**

POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement

par

**Prénom NOM**

le XX XXXX 20XX

**TITRE DE LA THESE**

Directeur de thèse : Dr Prénom NOM

**JURY**

Président :	Pr Prénom NOM
1er assesseur :	Dr Prénom NOM
2ème assesseur :	Dr Prénom NOM
3ème assesseur :	Dr Prénom NOM







## **Graphiques, tableaux, diagrammes, cartes**

Les symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou les tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie) sont les modes d'illustration qui ressortiront le mieux.

## **Pages surdimensionnées**

Il peut arriver que les cartes, tableaux, graphiques, etc.. soient supérieurs au format A4. Le surdimensionnement complique considérablement la reprographie. Si vous ne pouvez l'éviter, en procédant par exemple à une réduction par photocopie, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

## **Photographies**

Aucune photographie issue d'un document soumis à copyright ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droits.

Dans toute la mesure du possible, les documents photographiques doivent être nettement contrastés. En effet, si les photographies à faible contraste (tramé fin : nuances variant du blanc au noir) peuvent être reproduites de façon satisfaisantes sur microfiche, le tirage papier sera difficilement lisible. Les photographies en couleurs doivent être de bonne qualité.

Quand cela n'a pas d'incidence sur la cohérence de la lecture, placer plutôt les photographies et les cartes en annexe. Si elles restent dans le corps, faire une table des illustrations du texte.

**L'origine de toutes les photographies doit être mentionnée en dessous**

## **Nom de l'auteur**

C'est le nom sous lequel sera signalée la thèse : il ne doit pas varier car il est une clé d'accès dans la base TELETHESES. Pour les femmes mariées, la règle administrative (*Circulaire du 28 Juin 1986 : Dénomination des personnes dans les documents administratifs*) veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi éventuellement du nom de femme mariée, sans tiret entre les deux, sauf s'il s'agit d'un patronyme double avec tiret. Les mentions "épouse" ou "née" ne doivent pas être utilisées. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les nom et prénom de l'auteur, en particulier dans le cas des noms étrangers, **le prénom sera tapé en minuscules.**

## **Titre de la thèse**

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot significatif du titre est indexé et interrogeable dans la base de données.

## **Avant-propos et dédicaces.**

**Ils sont disposés sur la page suivant celle du tableau des enseignants.**

## **Table des matières, sommaire**

La table des matières est la liste des titres de chapitres, (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. Le sommaire est un résumé de la table des matières.

La **table des matières est placée de préférence en début de document**, après la page de titre et les dédicaces. Si elle est très longue, elle peut être remplacée par un sommaire à cette place et reportée en fin de document. La liste des abréviations utilisées sera placée après.

La liste des documents placés en annexe à la thèse doit être donnée à la fin de la table des matières, ou du sommaire si la table des matières est en fin de volume.

Quand la thèse regroupe un ensemble de documents, la liste doit en être donnée, qui se substitue à la table des matières.

## **Notes**

Les notes doivent être placées en bas de page concernée.

## **La bibliographie**

Les documents cités dans le corps du texte ou donnés comme information bibliographique supplémentaire sont énumérés dans une liste dite "Bibliographie" placée en fin du mémoire.

**Le candidat présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée. Il se référera à un logiciel de gestion bibliographique (Zotero, End Note !)**

Les éléments de la bibliographie sont numérotés par ordre alphabétique d'auteur ou de titre pour les publications anonymes.

Ils sont repérés dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de publication en gras placé sur la ligne entre parenthèses après la phrase qu'il concerne, et qui renvoie à la bibliographie.

**Ils doivent être numérotés et leur nombre doit être indiqué.**

Ce nombre figurera sur la première page du *Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue*, rubrique "Nombre de références bibliographiques" et fera partie du signalement de la thèse.

Elle doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé. L'ensemble doit être **cohérent, précis, lisible**. Chaque élément doit être nettement séparé de l'élément suivant (par un point ou un tiret...). **La même présentation doit être suivie tout au long de la publication.**

**Elle se présentera conformément aux normes habituellement proposées :**

### **A - Pour les articles de périodiques**

**Ordre :** numérotation selon ordre d'apparition dans le texte pour les articles et ouvrages.

**Forme :** Vancouver Reference system modifié

Pour un Journal :

Auteurs. Titre. *Journal* Année ; **Volume** : Pages.

S'il y a plus de 7 auteurs, nommer les 6 premiers suivi de « et al. »

Nom du journal en entier et en italique.

Volume du journal en gras.

Ex: Burrow MF, Tagami J, Negishi T. Early tensile bond strengths of several enamel and dentin bonding systems. *Journal of Dental Research* 1994; **74**: 522-28.

Pour un livre:

Auteurs. Titre. Editeur; Année.

Ex: Godle F, Jefferson T Peer Review in Health Sciences. London : BMJ Books ; 1999.

Pour un chapitre de livre :

Auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : Titre du livre. Edition. Editeur, Année. Pages.

Ex: Phillips Sj, Whisnant JP. The role of dentine under restorations. In: Laragh JH, Brenner BM, editors. *The science of restorative dentistry*. 2<sup>nd</sup> ed. Oxford: Elsevier; 2003. P.266-78.

Pour une adresse internet

Lien (date d'accès).

Ex : <http://www.wma.net/e/policy/b3.htm> (accessed June 26,2009).

### **B - Ouvrages, chapitre d'un ouvrage collectif**

Ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom,

Titre de l'ouvrage.- (Nième Édition),

Ville d'édition : éditeur, année d'édition.- Nombre de vol., nombre de pages.- (Nom de la collection ; n° de la collection).

### **C - Congrès**

Ordre des éléments de la citation :

INTITULE DU CONGRES (n° de la session ; Année de la session ; Lieu du Congrès),

Titre du Congrès,

Ville d'édition : Éditeur, Année d'édition.- pages.

### **D - Thèses**

Ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom,

Titre de la thèse.- Nombre de pages,

Th. ou Th. D. (s'il s'agit d'une thèse d'exercice) : Discipline : Ville : Année ; n°.

Pour les brevets voir norme Z44005§7.12. Pour les documents électroniques indiquer l'U.R.L.

### **Numérotation des pages**

Chaque page de votre manuscrit doit être numérotée.

La pagination est continue : elle commence en page 2 (page du rappel de la couverture) et s'achève en dernière page englobant annexes, illustrations, tableaux, bibliographie.

Les numéros sont placés en bas à droite.

## **IV - LE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE THÈSE**

*à télécharger par l'étudiant ([busante@univ-tlse3.fr](mailto:busante@univ-tlse3.fr))*

## ANNEXE 1

### Spécialité :

#### **En fonction**

- **du sujet de la thèse (et non du Directeur de thèse)** à faire figurer sur l'imprimé :  
"Dépôt du sujet de thèse",  
"Thèse en vue du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire".
- **de la spécialité du Directeur de thèse** à faire figurer sur l'imprimé :  
"formulaire d'enregistrement de thèse soutenue".

### SPÉCIALITÉS

#### **Section CNU 56 : Développement, Croissance et Prévention**

56.01 ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE et ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE

56.02 PRÉVENTION, ÉPIDÉMIOLOGIE, ÉCONOMIE DE LA SANTÉ, ODONTOLOGIE LÉGALE

#### **Section CNU 57 : Chirurgie Orale, Parodontologie, Biologie Orale**

57.01 CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE, BIOLOGIE ORALE

#### **Section CNU 58 : Réhabilitation Orale**

58.01 DENTISTERIE RESTAURATRICE, ENDODONTIE, PROTHESES, FONCTIONS-DYSFONCTIONS, IMAGERIE, BIOMATERIAUX